

POLITIQUE HSSE FLUITHERM

L'Hygiène, Santé, Sécurité et Environnement (HSSE) représentent une composante essentielle de l'activité de l'entreprise **Fluitherm**, au même titre que les autres volets prioritaires telles que rentabilité ou qualité. De ce fait, l'entreprise s'est fixée les objectifs suivants :

- Chaque employé doit avoir un comportement sûr dans son travail. Il appartient à chacun d'entre nous de prendre soin de sa sécurité et de sa santé ainsi que celles des autres personnes concernées du fait de ses actes ou de ses omissions au travail tout en protégeant l'environnement ;
- Nous fournissons ensemble tous les efforts et les moyens convenables pour atteindre zéro accident ;
- Nous assurons une amélioration continue des performances HSSE ;
- Les contractants doivent adopter une politique HSSE en ligne avec la nôtre ;
- Ne porter préjudice ni à l'environnement ni à autrui ;
- Tout salarié doit respecter scrupuleusement le Code de la Route et conduire prudemment pour éviter tout accident de circulation ;
- Aucun usage de drogue ou boisson alcoolisée n'est toléré.
- Considérer la sureté comme l'une des priorités de notre système de gestion HSSE.

Ensemble, Direction et Personnel, nous nous engageons à poursuivre nos efforts pour application des exigences HSSE dans toutes nos activités, en nous impliquant activement et mettant en place tous les moyens nécessaires en nous permettant d'atteindre nos objectifs à travers :

- Formation, sensibilisation et information du personnel en adéquation avec les exigences et risques HSSE ;
- Mesure régulière des performances HSSE individuelles, collectives et celles des contractants ;
- Mise en place d'une bonne gestion des risques HSSE applicables à toutes les opérations et activités de **Fluitherm** ;
- Implémentation du système de contrôle et de maîtrise des aspects HSSE ;
- Mise à la disposition des employés tous les moyens visant leur protection et celle d'autrui.